



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le 07 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation** : 31 octobre 2025

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Josette CHAMBOUX, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Isabelle DEMIERRE, Nathalie DETRUCHE, Daniel FAVRE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE.

### **Procurations**

Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS  
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Italo GARD  
M. Alain GATTELET a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL  
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET  
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Florence PIGNIER  
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER  
Mme Isabelle DEMIERRE a reçu procuration de Mme Béatrice HUEHN  
M. Daniel FAVRE a reçu procuration de M. Michel BREASSON

**Secrétaire de séance** : Madame Josette CHAMBOUX

<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>27</b>		
En exercice	: 27	Pour	: 25
Présents	: 17	Contre	: /
Votants	: 25	Abstention	: /

### **7.1. FINANCES COMMUNALES – ADOPTION DES TARIFS COMMUNAUX 2026**

**Madame le Maire,**

INFORME qu'il convient de fixer les tarifs des services communaux pour l'année 2026.

PRECISE que ces tarifs restent inchangés par rapport à ceux appliqués en 2025.

Vu la délibération DEL\_2024\_110 du 6 décembre 2024 adoptant les tarifs communaux pour l'année 2025,

Considérant qu'il convient de voter les tarifs des services communaux pour l'année 2026,

Considérant que ces tarifs demeurent identiques à ceux en vigueur pour l'année 2025,

Considérant que les associations communales bénéficient de la mise à disposition des salles pour l'organisation de leurs manifestations, dans la limite de quatre réservations par an, dont deux au Damier, sachant que toute demande particulière est étudiée par la commission compétente,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

DECIDE de fixer les tarifs des différents services communaux pour l'année 2026 comme défini ci-après :

SERVICES COMMUNAUX	Tarifs au 01/01/2024	Tarifs au 01/01/2025	Tarifs au 01/01/2026
<b>DROITS DE PLACE</b>			
<b>Tarifs journaliers</b>			
le mètre linéaire jusqu'à 4 m	3.50 €	3.50 €	3.50 €
le mètre linéaire supplémentaire	1.50 €	1.50 €	1.50 €
<b>Abonnements semestriels</b>			
le mètre linéaire	18.00 €	18.00 €	18.00 €
<b>Abonnements annuels</b>			
le mètre linéaire	35.00 €	35.00 €	35.00 €
<b>EMPLACEMENT CIRQUE</b>			
<b>Occupation du domaine public</b> (parking arrière cimetière / durée max. de 5 jours)	50.00 €	50.00 €	50.00 €
<b>EMPLACEMENT FOOD TRUCK</b>			
<b>Occupation du domaine public</b>			
<b>Tarif journalier</b>			
le mètre linéaire jusqu'à 4 m (maximum 2 Food Trucks par soirée)		3.50 €	3.50 €
<b>LE DAMIER</b>			
<b>Salle de spectacle à la journée</b>			
Avec accès régie	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
<b>Journée supplémentaire</b>			
Avec accès régie	750.00 €	750.00 €	750.00 €
Dépôt de garantie	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
<b>SALLE D'ANIMATION</b>			
<b>Période du 16/04 au 14/10</b>			
Particuliers de Veigy	300.00 €	300.00 €	300.00 €
<b>Période du 15/10 au 15/04</b>			
Particuliers de Veigy	400.00 €	400.00 €	400.00 €
Dépôt de garantie	200.00 €	200.00 €	200.00 €
<b>SALLE DU STADE</b>			
<b>Période du 16/04 au 14/10</b>			
Particuliers de Veigy / avec cuisine	150.00 €	150.00 €	150.00 €
<b>Période du 15/10 au 15/04</b>			
Particuliers de Veigy / avec cuisine	200.00 €	200.00 €	200.00 €
Dépôt de garantie	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Réunions d'organismes privés (assemblées générales, copropriété..)	100.00 €	100.00 €	100.00 €
<b>PRET DE MATERIEL</b>			
<b>Particuliers et associations de Veigy</b>			
Dépôt de garantie		300.00 €	300.00 €
<b>CIMETIERE</b>			
<b>Caveaux</b>			
Vente caveau 2 places	Facturation au coût réel (1718 € et 1838 € au 01/01/2024)	Facturation au coût réel (1718 € et 1838 € au 01/01/2025)	Facturation au coût réel 1838 €
<b>Concessions trentenaires</b>			
2 places	110.00 €	110.00 €	110.00 €
4 places	165.00 €	165.00 €	165.00 €

<b>Concessions 15 ans</b>			
2 places	60.00 €	60.00 €	60.00 €
4 places	90.00 €	90.00 €	90.00 €
<b>Columbariums</b>			
Achat initial	1 400.00 €	1 400.00 €	1 400.00 €
Renouvellement 30 ans	110.00 €	110.00 €	110.00 €
<b>Inhumation pleine terre / concession</b> (concession 2 places)			
30 ans	110.00 €	110.00 €	110.00 €
15 ans	60.00 €	60.00 €	60.00 €
<b>CLES ET BADGES</b>			
Remplacement en cas de perte	Facturation au réel	Facturation au réel	Facturation au réel

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le 12 NOV. 2025

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire Catherine BASTARD



Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 07 novembre 2025

Le Maire – Catherine BASTARD

12 NOV. 2025

12 NOV. 2025



La secrétaire de séance – Josette CHAMBOUX